

## LA PCO ET SES MISSIONS

Elle a été mise en place par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Elle coordonne le parcours de soin des enfants de moins de 7 ans présentant des signes de TND\*.

Ses missions :

- ⇒ Faciliter le diagnostic
- ⇒ Favoriser une orientation vers des accompagnements adaptés
- ⇒ Coordonner les interventions précoces avec des professionnels libéraux et/ou en structure.

Le parcours PCO a une durée maximale d'un an, à l'issue duquel une solution d'orientation peut être envisagée.

La PCO n'assure pas elle-même les bilans et prises en charge, elle les coordonne tout au long du parcours de l'enfant.

### \*Les TND ?

Les Troubles Neuro-Développementaux se caractérisent par une perturbation du développement cognitif, moteur, comportemental et/ou sensorimoteur qui entraîne un retentissement sur le fonctionnement adaptatif, scolaire, social et/ou familial.

## L'équipe :

Médecin coordonnatrice  
Psychologue  
Orthophoniste  
Secrétaire



CENTRE HOSPITALIER  
AGEN - NERAC



Pour en savoir plus sur la PCO et accéder directement à notre site internet, scannez ce QR Code.



## PCO du 47

36 rue de Barleté  
47000 Agen

Tél : 05 53 66 06 12

Mél : [pco.47@algeei.org](mailto:pco.47@algeei.org)

Site : [www.algeei.org/pco.html](http://www.algeei.org/pco.html)

Horaires du secrétariat :

Lundi au jeudi de 8h à 17h  
et le vendredi de 8h à 12h

# PCO 47

Plateforme de Coordination  
et d'Orientation de  
Lot-et-Garonne



La PCO 47 est un dispositif  
**d'accompagnement et  
d'orientation** pour les **enfants  
de moins de 7 ans** présentant  
des signes de **Troubles Neuro-  
Développementaux**

## NE PAS PERDRE DE TEMPS

### Repérage des 1<sup>ers</sup> signes de TND

L'identification rapide des **écarts inhabituels de développement** de l'enfant permet une prise en charge **précoce** et donc plus **efficace**.

### Qui repère ?

- Les parents et l'entourage proche,
- Professionnels de la petite enfance,
- Professionnels de l'Éducation Nationale,
- Médecins ou autres professionnels de santé.

## CONSULTER SON MÉDECIN

### Comment bénéficier de la PCO ?

Votre enfant doit être **adressé par un médecin** qui aura authentifié les signes d'alerte.

### Comment procéder ?

Consultez le **médecin de votre choix** (pédiatre, médecin traitant, médecin de PMI, ...).

Il réalisera une consultation de repérage confirmant ou non la présence d'éléments évoquant un TND.

## PRISE EN CHARGE CPAM

### Cela a-t-il un coût ?

Dans le cadre de la PCO, tous les bilans et interventions sont **pris en charge par l'Assurance Maladie** grâce à la mise en place d'un "forfait précoce".

\*Le forfait précoce permet la prise en charge financière de professionnels libéraux qui ne sont habituellement pas remboursés par la Sécurité Sociale : psychologue, psychomotricien et ergothérapeute.



## PARCOURS PCO

Repérage des 1<sup>ers</sup>  
signes de TND

Consultation  
du médecin et  
adressage à la  
PCO

Évaluation du  
dossier par la PCO

Mise en place des bilans diagnostiques  
Proposition d'interventions aux parents

Prise en charge  
de l'enfant  
(avec des professionnels  
libéraux et/ou en structure)

Fin de parcours  
PCO  
—  
Évolution  
favorable de  
l'enfant ou  
orientation